



Préhistoires Méditerranéennes

14 | 2008

La valeur fonctionnelle des objets sépulcraux

La sépulture paléolithique de l'enfant du Figuier (Ardèche, France)

Emboîtement d'une symbolique funéraire

Ludovic Slimak et Hugues Plisson



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pm/313>

ISSN : 2105-2565

Éditeur

Association pour la promotion de la préhistoire et de l'anthropologie méditerranéennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2008

ISSN : 1167-492X

Référence électronique

Ludovic Slimak et Hugues Plisson, « La sépulture paléolithique de l'enfant du Figuier (Ardèche, France) », *Préhistoires Méditerranéennes* [En ligne], 14 | 2008, mis en ligne le 15 novembre 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pm/313>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

La sépulture paléolithique de l'enfant du Figuier (Ardèche, France)

Emboîtement d'une symbolique funéraire

Ludovic Slimak et Hugues Plisson

- 1 La redécouverte des collections et documents de fouille de Maurice Veyrier autour de la sépulture paléolithique de l'enfant du Figuier en Ardèche permet de retracer l'usage et, peut-être, quelques-unes des fonctions des objets associés à l'une des rares sépultures d'enfant du Paléolithique supérieur ancien connue en Europe occidentale.

L'invention de la sépulture dans le contexte des recherches en Ardèche au milieu du siècle dernier

- 2 La sépulture de l'enfant du Figuier compte parmi les rares restes humains du Paléolithique supérieur reconnus en moyenne vallée du Rhône. Le contexte de cette découverte est peu précis, à une époque, dans l'immédiat après-guerre (1947), où les méthodes et les objectifs de l'archéologie, en tant que discipline se cherchaient encore. L'archéologie était alors affaire de passionnés et d'érudits qui ne pouvaient globalement compter que sur une forte curiosité et leurs moyens personnels. On n'était pas archéologue ou préhistorien, on faisait de l'archéologie et on fouillait les grottes, sur son temps libre, généralement considéré alors comme du temps perdu dans la société du milieu du XX^e siècle. Cette archéologie là était aussi affaire de passionnés, souvent poètes, parfois instituteurs, parfois curés, épisodiquement correspondants d'associations d'antiquaires comme la Société préhistorique française. Tel était le cas de Maurice Veyrier, esprit rigoureux parmi les piocheurs du dimanche des gorges de l'Ardèche. L'équipe du Figuier, fort dynamique, était essentiellement composée à cette époque par les frères Pierre et André Huchard, André Obenich, René Ribeyre et René Gilles et Maurice Veyrier (fig. 1 et 2). Ce dernier, directeur de l'école de Châteauneuf-du-Rhône et correspondant de la SPF, sera le seul (et le premier) à obtenir en 1947 une autorisation

officielle émanant de la circonscription des Antiquités Préhistoriques de Montpellier, laquelle limite sa contribution à hauteur de quelques litres de carburant (10 litres par mois). Il fallait alors monter en barque pour atteindre la cavité, aucune route ne traversant encore les gorges de l'Ardèche (fig. 3). Cela replace, plus concrètement encore, ces travaux dans le contexte de ce que représentait une « fouille », après-guerre.

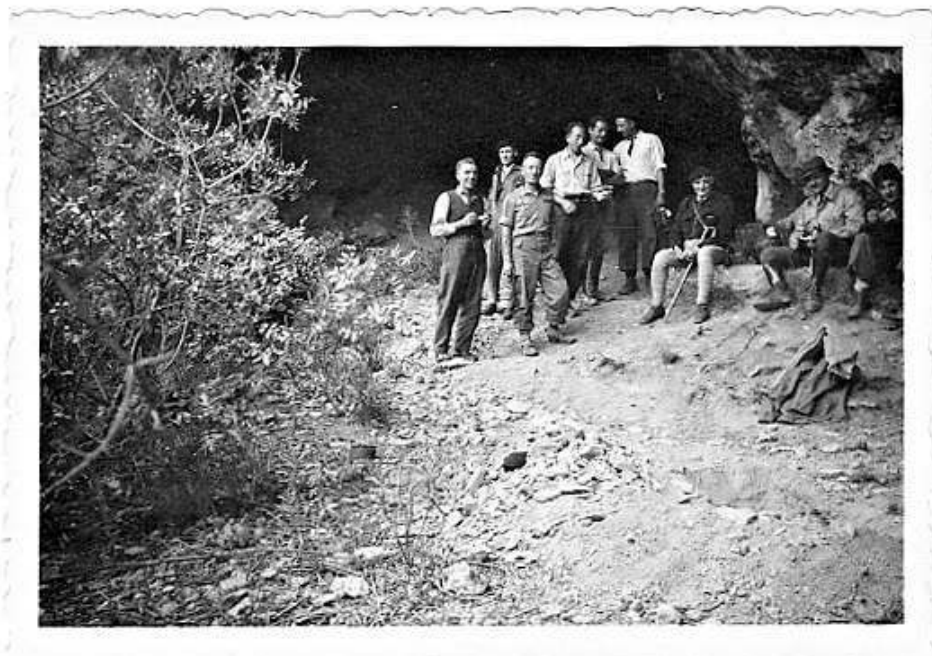
1 - Maurice Veyrier, André Obenich, Pierre Huchard



*1943. Gorges de l'Ardèche.
Maurice Veyrier. André Obenich. Pierre Huchard*

Photographie Maurice Veyrier, 1943

2 - L'équipe des piocheurs du dimanche à la grotte du Figuier, en 1947



3 - Max Veyrier et Pierre Huchard remontant l'Ardèche vers le Figuier



On remonte les gorges en barque à partir de Sauze avec Pierre Huchard.

- 3 Il n'existe, 60 ans après, d'autre note concernant cette découverte que celle faisant état de son invention dans l'Anthropologie six ans plus tard (Veyrier et al. 1953). Cette note la place dans le cadre de « gros travaux de terrassement destinés à dégager largement l'entrée du couloir et l'accès probable de nouvelles salles ». La sépulture avait été

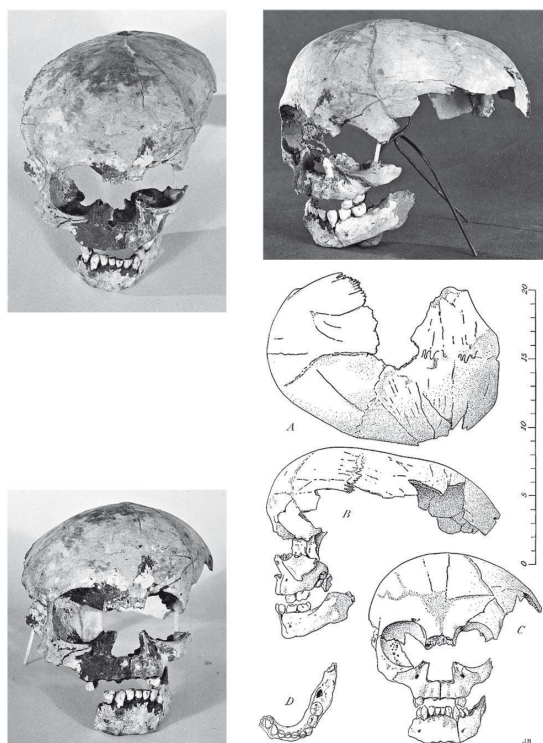
protégée des fouilles anciennes – Léopold Chiron et Paul Raymond avaient littéralement vidangé la grotte entre 1878 et 1910 – du fait de sa position au cœur d'un « entassement de blocs énormes ». Ces blocs auraient joué un rôle dans une perte d'information sur le terrain, du fait « d'un léger effondrement qui entraîna une partie des restes mêlés du squelette après dégagement du maxillaire inférieur et du crâne ».

- 4 D'après cette note, les restes humains ont donc été mis au jour, en mai 1947, à la suite de l'effondrement d'un bloc entraînant la chute d'une partie de la sépulture et de son mobilier. Ce contexte expliquerait le caractère évasif de la note sur la présentation du contexte archéologique de la découverte qui fut pourtant, dès son origine, perçue comme étant de première importance.

La sépulture de l'enfant du Figuier

- 5 Localisés dans une sorte de fosse naturelle délimitée par des dalles, ces restes humains étaient concentrés sur un espace restreint (35 x 20 cm). Les éléments anthropologiques d'un enfant dont l'âge n'excède pas 3 ans (Billy 1979) sont représentés par : la partie antérieure de la calotte crânienne (fig. 4 A à D), une mandibule incomplète, l'humérus gauche, la partie inférieure de l'humérus droit, l'omoplate droite incomplète, ainsi qu'une dizaine de côtes et fragments (Veyrier et al. 1953, Billy 1979).

4 - Vestiges crâniens de l'enfant. Dessins du docteur Balazuc

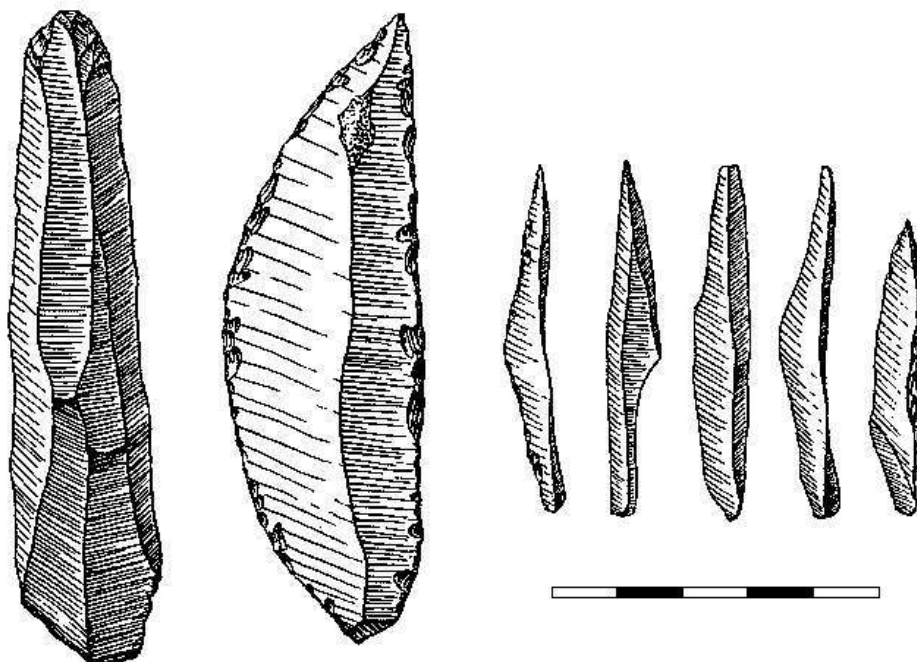


- 6 Ces éléments anthropologiques se trouvaient en association dans cette fosse dite « naturelle » avec deux lames d'une dizaine de centimètres, ainsi qu'une vingtaine de lamelles et petits éclats récupérés à l'aide d'un « criblage à mailles fines ». Enfin, une coquille de mollusque méditerranéen – *Pectunculus violaceus* L. – compose ce qui est alors

considéré par Maurice Veyrier comme des éléments composant un mobilier rituel. Le tout était couvert de sédiments, maculés de pigments rouges attribuables à de l'ocre.

- 7 Les deux lames et cinq éléments lamellaires sont présentés dans la note de 1953 (fig. 5). Les restes humains ont été donnés à l'époque par Maurice Veyrier au Musée de l'Homme, mais le mobilier associé à la sépulture et figuré dans cette note est, à ce jour, égaré. Ce n'est pas le cas de la partie non figurée du mobilier qui fut recueillie par son fils, Max Veyrier, et que nous présentons ici. Cette dernière collection et l'étude de notes de terrain manuscrites originales permettent de restituer les moments de la découverte.

5 - Éléments lithiques associés à la sépulture et publiés en 1953



- 8 L'analyse met aussi en évidence des « non-dits » qui permettent de comprendre, dans la publication originale, le caractère évasif du contexte de la découverte.
- 9 Dans ce contexte de dépôt sépulcral, le mobilier associé pourrait avoir été investi d'une signification symbolique particulière, qui nous est accessible par l'analyse technique des objets. Cette éventualité est ici abordée par la mise en évidence, au sein de cette petite collection, d'un instrument exceptionnel en contexte paléolithique (*infra*).

Redécouverte d'une sépulture paléolithique à la Grotte du Figuier

- 10 En septembre 1947, Maurice Veyrier, Correspondant du ministère de l'Éducation Nationale adresse à Monsieur Louis, Directeur de la XI^e Circonscription des antiquités Préhistoriques de Montpellier un compte rendu manuscrit concernant les fouilles pratiquées à la grotte du Figuier, commune de Saint-Martin-d'Ardèche, à la suite de l'autorisation ministérielle Dom 27-47 en date du 8 mai 1947. L'enfant du Figuier était officiellement déclaré.

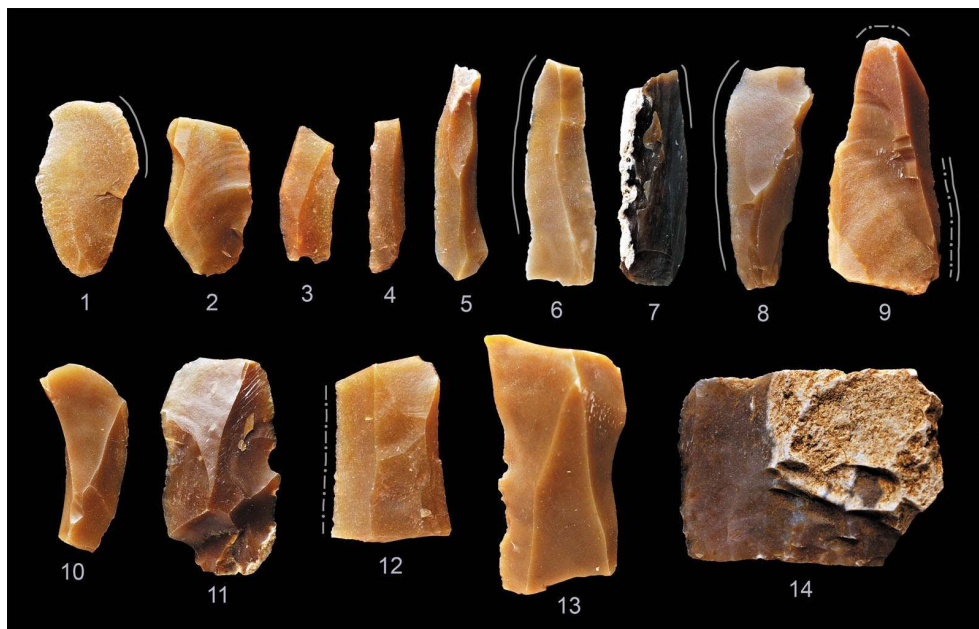
- 11 Les circonstances particulières de la découverte, évoquées dans ce rapport, signalent malheureusement que « Ces ossements fragmentés n'ont pu être observés en place. Ils sont apparus au cours du sondage, à la suite du glissement du bloc C qu'a provoqué un éboulement... ». Malgré ce bémol, la découverte reste exceptionnelle et de toute première importance à l'échelle de la connaissance de l'homme fossile en Europe au milieu du XXe siècle. Le compte rendu se conclut cependant par avertissement formulé au directeur des Antiquités Préhistoriques : « Nous sommes dans l'obligation d'interrompre ces travaux intéressants (...) je profite de l'occasion qui m'est offerte ici pour décliner toute responsabilité personnelle dans les dégradations et dommages qui ne manqueront pas de se produire à très brève échéance... Maurice Veyrier, le 20 septembre 1947 »
- 12 La nature de ce commentaire, assez étonnante eu égard au caractère de Maurice Veyrier, ne s'explique que par la découverte d'une des notes de terrain signée de sa main et indiquant à propos de la sépulture du Figuier « - mars 1947- Données comme réalisées en mai 1947 (autorisation du rapport de sept 47) ».
- 13 Un courrier adressé à Maurice Veyrier clôt définitivement la question :
- 14 « Mon cher ami (...)
Pour la sépulture le seul renseignement sûr : venant de l'entrée vers la paroi ouest j'ai d'abord atteint le crâne puisque ce sont les mâchoires qui m'ont fait voir la sépulture puis l'ensemble des ossements. Je n'ai aucune orientation la couche étant très souple et prise par-dessous puisque je n'avais pas encore crevé la coulée qui scellait le squelette. La position du crâne est le seul renseignement dont je me souviens très sûrement. »
- 15 Il faut donc comprendre que Maurice Veyrier n'est pas à proprement parler l'inventeur de la sépulture du Figuier et que la demande auprès de la Circonscription des Antiquités Préhistoriques de Montpellier est, de fait, postérieure à la découverte effective de la sépulture. Cette demande, déposée par Maurice Veyrier vise alors à couvrir légalement l'auteur de la découverte fortuite et offre une existence officielle à la sépulture. Maurice Veyrier s'attachera dans le cadre de son autorisation officielle concernant la Grotte du Figuier à restituer le contexte archéologique au sein duquel s'insère la sépulture.
- 16 La chronologie des événements peut alors être reconstituée ainsi :
- découverte en mars 1947 par un fouilleur non autorisé ;
 - l'inventeur de la sépulture contacte Maurice Veyrier qui obtient une autorisation ministérielle de fouille en date du 8 mai 1947 ;
 - la sépulture est déclarée dans le rapport du 20 septembre 1947 ;
 - Maurice Veyrier couvre le fouilleur amateur mais avertit dans son rapport de septembre les autorités des dangers de destruction des cavités ardéchoises.

Caractérisation du mobilier associé et attribution culturelle

- 17 Dans leur note parue dans l'Anthropologie (1953), Veyrier, Huchard et Obenich font état à propos du mobilier lithique associé à la fosse d'une vingtaine de lamelles et de deux lames d'une dizaine de centimètres. Cette note figure ces deux derniers éléments et 5 lamelles, comprenant, d'après dessin (fig. 5), deux lamelles de burin et une lamelle à dos. Ces 7 éléments, figurés dans la note n'ont pu être retrouvés, mais la collection Veyrier dont l'analyse nous a été confiée par Max, son fils, et qui est l'objet de la présente note, comprend aujourd'hui 14 éléments (fig. 6). Cette collection est constituée de pièces de

petites dimensions et de caractère lamellaire, qui semblent bien correspondre au lot initialement décrit d'une « vingtaine de lamelles et ou éclats fins de silex blond ou brun grisâtre » dont ils font état dans la publication de 1953.

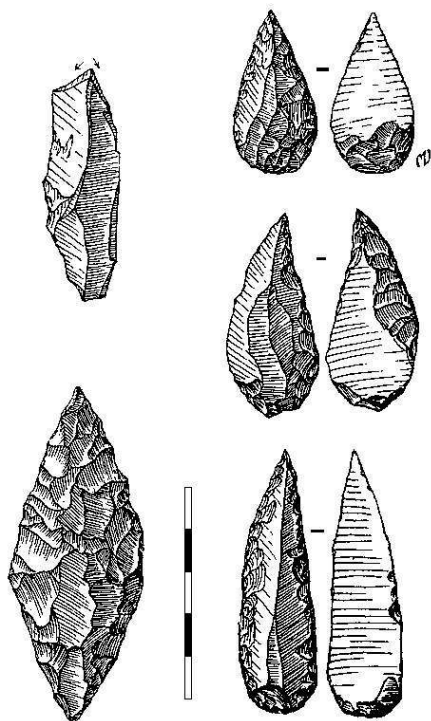
6 - Ensemble des pièces de silex conservé depuis la découverte de la sépulture, soumis à l'analyse tracéologique



trait continu = action longitudinale ; trait discontinu = action transversale / matières travaillées : 1, 6, 7 - tendre indéterminée ; 8 - carnée ou cutanée ; 12 - mi-dure indéterminée ; 9 - minérale dure (pyrite ?)

- 18 Les autres éléments, figurant dans cette note et diagnostiques, selon leurs auteurs, d'un Proto-solutréen (pointes à face plane, pièce foliacée, fig. 7) proviendraient d'un rayon de 50 à 70 cm, dans le sens du pendage. L'analyse des notes de terrain tendant à les replacer dans le niveau sus-jacent (III), recouvrant la sépulture, ces éléments seraient alors soit contemporains soit postérieurs au creusement de la fosse. L'attribution de la sépulture à une phase ancienne du Solutréen correspond à une estimation minimale, celle-ci pouvant potentiellement se rattacher aux occupations antérieures du Paléolithique supérieur reconnues dans la cavité, soit à un Gravettien, soit à un Protoaurignacien.

7 - Outils non associés directement avec la sépulture et provenant d'un rayon d'une cinquantaine de cm de la fosse, vraisemblablement dans le niveau III scellant cette dernière, publiés en 1953



- 19 Du point de vue des roches débitées, deux catégories de silicifications peuvent être reconnues dans cet ensemble : des silex d'âge tertiaire, oligocène, et des silex crétacés issus des formations barrémiennes régionales. Ces roches correspondent aux principales exploitations reconnues dans tout le Paléolithique régional, du Moustérien au Paléolithique final. Elles illustrent un approvisionnement local qui ne se différencie en rien de ce qu'il est possible de diagnostiquer dans les ensembles régionaux. La présence sur plusieurs pièces de cortex frais nous renseigne sur l'extraction de blocs dans leurs gîtes, en contexte primaire. Ces différents gîtes sont localisés à une quinzaine de kilomètres de la cavité, pour une part en remontant dans les gorges de l'Ardèche (silex oligocènes du synclinal de Barjac-Issirac) ou, à l'opposé, vers la vallée du Rhône pour les formations crétacées. Deux pièces crétacées proviennent des formations de Maloubret à une petite trentaine de kilomètres, en rive opposée du Rhône.
- 20 D'un point de vue technique, la série analysée permet d'aborder l'origine chrono-culturelle de la sépulture. La collection dont nous disposons est incomplète, mais aisément restituable, les 7 éléments manquants dans la série Veyrier étant ceux présentés et illustrés en 1953. Parmi les 19 éléments, 10 proviennent effectivement d'un petit débitage lamellaire au sein duquel deux modalités peuvent être mises en évidence, avec la coexistence d'un débitage de type burin (par l'exploitation de la tranche d'un éclat) et d'un débitage sur petit bloc. Les autres éléments peuvent être considérés comme des sous-produits, dont l'origine technique est difficilement restituable (éclat de préparation de crête, (re)configuration des blocs exploités dans le cadre d'un débitage laminaire...).
- 21 Ce petit débitage est en soi peu diagnostique, les productions de lamelles à partir de nucléus/burins étant reconnues à travers tout le Paléolithique supérieur, jusque dans des

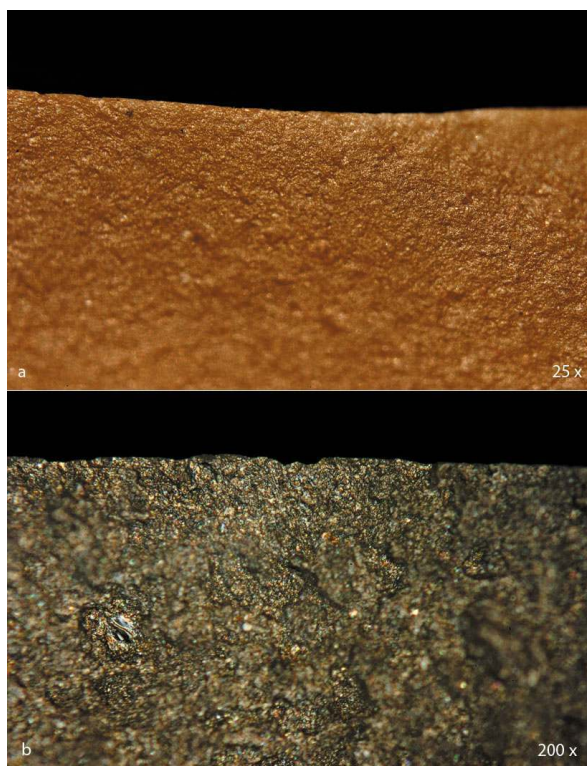
phases anciennes du Moustérien, sinon de l'Acheuléen. Les lamelles à dos ancrent évidemment cet ensemble dans le Paléolithique supérieur, sans autre précision. L'un des petits éclats constituant cet ensemble est peut-être plus pertinent quant au calage techno-culturel de la sépulture. Il s'agit d'un petit éclat présentant un talon finement facetté, vraisemblablement à l'aide d'une roche tendre, puis extrait à l'aide d'une percussion minérale (dure ?). Cette catégorie de petits supports à talon finement facetté, présentant une angulation proche de 90° est peu commune dans les industries régionales du Paléolithique supérieur. Deux ensembles techniques peuvent classiquement produire ce type d'objet dans le contexte considéré : le Néronien, reconnu dans cette cavité, et certains ensembles du Solutréen ardéchois. Aucun élément diagnostique du Néronien ne compose la série : absence de pointes et micro-pointes, absence de retouches produites par pression et sur face plane. Inversement, la présence de lamelles à dos, ainsi que la proximité stratigraphique de pointes à face plane et d'une feuille de laurier, iraient dans le sens d'une attribution de cette sépulture à une forme du Solutréen. Sans être affirmatif, relevons que la sépulture de l'enfant du Figuier livre un élément technique particulièrement rare régionalement en dehors de la sphère technique du solutréen.

- 22 Cette série amène d'autres réflexions. On relève immédiatement une faible représentation des produits finis ou d'objets plus fortement investis d'un point de vue technique. À première vue, ce mobilier funéraire peut apparaître comme « quantité négligeable ». À une poignée de déchets techniques de petites dimensions ne s'ajoutent que 2 lamelles à dos et un grattoir sur une belle lame régulière. Lors de sa reprise des fouilles, Maurice Veyrier a passé au crible l'ensemble des sédiments provenant de la fosse et des sédiments directement environnants. Les 21 pièces lithiques recensées et l'unique coquillage semblent donc bien correspondre à l'intégralité du mobilier non périssable qui fut associé à la sépulture. Deux lames accompagnent ainsi 19 éléments qui se démarquent avant tout par des critères négatifs et l'absence d'homogénéité technique : déchets, amorces (deux lamelles de burin de première génération), sous-produits (éclats corticaux), produits finis (sous la forme de deux lamelles à dos), qui ne donnent à première vue, aucune unité à cet ensemble funéraire.

Diagnostic tracéologique

- 23 La part des pièces de silex ramassées dans le remplissage de la sépulture qui nous est parvenue a été soumise à une analyse tracéologique à faible et fort grossissement optique selon le protocole en usage dans la discipline depuis sa définition par S.A. Semenov.
- 24 L'analyse fut d'autant plus facile que ces produits, de petites dimensions, pour la plupart non retouchés, étaient en parfait état de conservation, tant macroscopiquement que microscopiquement, ne montrant guère de signe d'altération mécanique ni chimique (fig. 8), ce qui n'est pas si fréquent pour du matériel paléolithique, a fortiori provenant d'un remplissage de grotte. Cette observation suggère la bonne intégrité de l'unité archéologique dont elles proviennent.

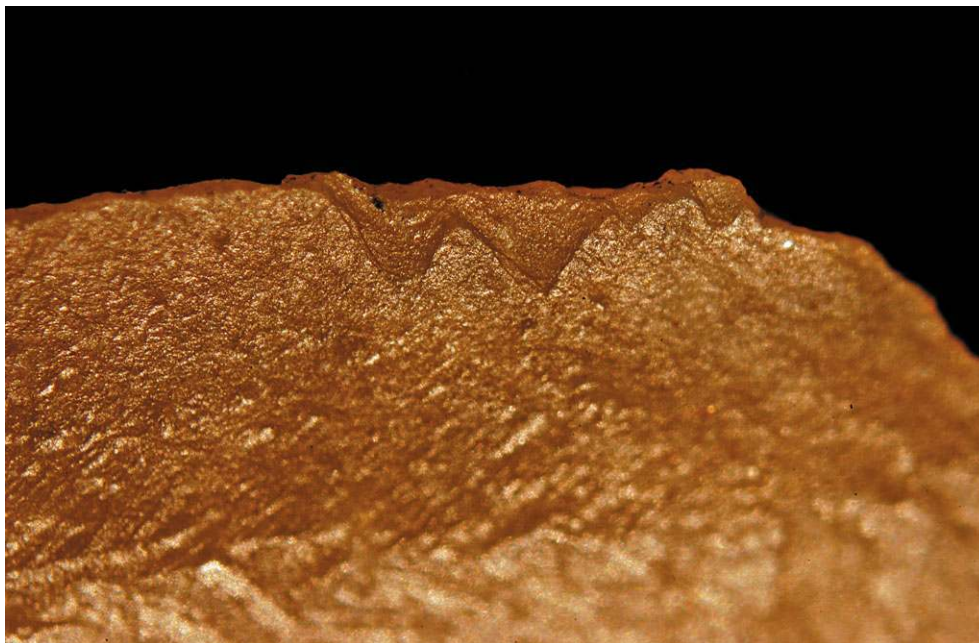
8 - Détail macroscopique (a) et microscopique (b) de l'état de conservation d'un tranchant vif inutilisé (bord droit lamelle 5)



- 25 Sur la base d'indices macroscopiques (ébréchures et émoussés), plus particulièrement indicatifs de la cinématique de l'objet, qui sont rapides à se développer sur des bords aussi vifs et graciles que ceux des pièces examinées, ainsi que sur la base d'indices microscopiques (stries, polis), plus lents à apparaître mais révélateurs en outre des matières d'œuvre, 5 spécimens ressortent de cet examen comme ayant servi et peut être un autre dont les caractères sont plus ambigus, soit un maximum de 6 pièces sur 14. Ceci constitue un taux relativement faible pour un assortiment de pièces sélectionnées non par le hasard de la découverte archéologique mais par ceux qui formèrent le lot. L'intention qui présida au dépôt transparaît aussi probablement dans le caractère des pièces retenues, presque toutes graciles, toutes de petites dimensions, entre 2,2 et 4,2 cm, mais pour moitié d'entre elles plus ou moins amputées par une cassure distale et/ou proximale, ceci étant particulièrement flagrant avec le fragment mésial du seul élément massif (une large lame semi-corticale), dont l'appartenance au lot pourrait cependant être mise en doute du fait d'une légère patine contrastant avec la fraîcheur des autres pièces, à moins qu'il n'ait été collecté déjà patiné. Deux éléments seulement sont retouchés : une lamelle à dos, et une lame sur ses deux bords. Quant aux autres, à l'exception du tronçon de lame massive, il ne s'agit au mieux, comme nous l'avons vu, que d'éclats laminaires ou lamellaires, tirés de variétés de silex d'approvisionnement local.
- 26 L'usure dominante, sur les 6 pièces remarquées tracéologiquement, est relative à une coupe brève de matière tendre (fig. 9 à 11), carnée ou cutanée dans un cas (fig. 12) : elle concerne 1 petit éclat (fig. 6 : 1) et 3 éclats lamellaires (fig. 6 : 6, 7, 8) et n'affecte qu'un de leur côté, gauche ou droit. Leur relative discrétion trahit une durée d'usage assez courte. La quatrième pièce susceptible d'avoir été utilisée est un mésial d'éclat laminaire (fig. 6 : 12) dont le bord gauche présente des ébréchures attribuables à un bref raclage de matière

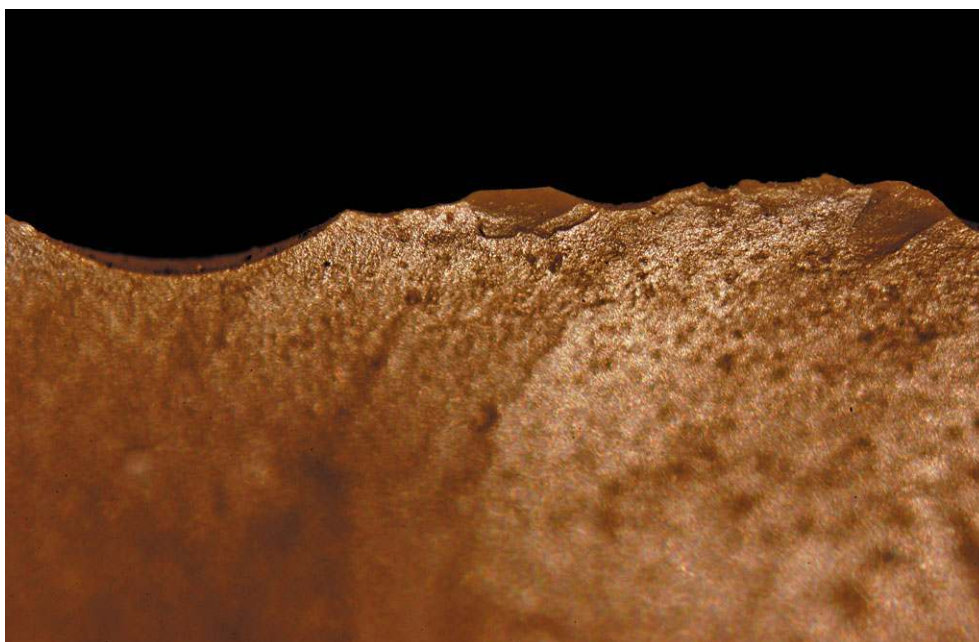
moyennement dure (bois, corne, etc.). Il s'agit de pièces relativement quelconques, dont la forme ne permet pas de présupposer de fonction particulière et qui, dans ce sens, pourraient être qualifiées d'amorphes. En revanche, la lamelle à dos (fig. 6 : 4), qui appartient au type fonctionnel des armatures latérales tranchantes de projectile, est ici vierge de tout indice d'usage ; faut-il y voir un signifiant (mort prématurée, au sens propre) ?

9 - Détail des ébréchures de découpe de matière tendre sur le bord droit de l'éclat 1



Grossissement au microscope épiscopique 25x

10 - Détail des ébréchures de découpe de matière tendre sur le bord gauche de l'éclat lamellaire 6



Grossissement au microscope épiscopique 25x

11 - Détail des ébréchures de découpe de matière tendre sur le bord droit de l'éclat lamellaire 7



Grossissement au microscope épiscopique 25x

12 - Détail du poli de découpe de matière carnée ou cutanée tendre sur le bord gauche de l'éclat lamellaire 8



Grossissement au microscope épiscopique 200x

- 27 L'objet le plus intéressant de la série est assurément l'élément laminaire aux bords retouchés (fig. 6 : 9), dont l'extrémité distale est macroscopiquement émoussée (fig. 13). Cet émoussé résulte d'un contact tangentiel au grand axe de la pièce, que trahissent à la fois l'orientation des stries, la forme de l'émoussé et la superposition d'une multitude de

micro-cônes incipients révélateurs de la nature minérale du matériau percuté. Si l'on considère que des particules brun-rouges sont coincées sous les surplombs d'enlèvement écailloux, mais ne s'observent sur aucune des autres pièces de la série (donc ne peuvent résulter d'une simple pollution sédimentaire), nous avons là une convergence forte d'indices pour interpréter cet élément laminaire comme un briquet (Colin *et al.* 1991) de surcroît bien utilisé à en juger par le degré d'émoussement et les traces marquées de manipulation sur toute sa surface.

28 **13 - Détail macroscopique de l'apex émoussé de la lame retouchée 9, caractéristique d'un usage en briquet**



Grossissement au microscope épiscopique 25x

Surcroît de sens

- 29 En dehors des aspects relevant de l'histoire des recherches dans la cavité, l'examen des documents anciens et de la collection privée de Maurice Veyrier permet de souligner différents points intéressants pour notre propos. Nous avons affaire à une étude de cas relative à un type de site du Paléolithique supérieur exceptionnel non seulement par sa dimension symbolique, mais aussi par la rareté de ses occurrences archéologiques et plus encore de la documentation disponible. Toute information est donc précieuse.
- 30 Les pièces de silex, comme l'ensemble des éléments issus de cette fosse, objets de pierre, coquillage et restes humains compris, étaient colorées par le même sédiment rougeâtre imprégné de poudre d'ocre. Cette teinte marquait ainsi la proximité immédiate de l'enfant et des objets déposés dans sa fosse sépulcrale.
- 31 La petite série associée à cette sépulture de très jeune enfant se démarque des assemblages de sites d'habitat ou d'activité économique par la présence d'objets dont l'origine est totalement hétérogène. La majorité de ces objets n'est investie d'aucun soin technique particulier ; au contraire, les éléments que nous considérerons comme des déchets techniques constituent le cœur de l'ensemble. Cela inclut des sous-produits cassés ou littéralement fragmentés. Pourtant l'analyse microscopique de leurs surfaces

montre qu'ils n'ont pas eu à souffrir de concassages, ni de compactions, phénomènes courants dans des ensembles archéologiques en grotte de cet âge. On notera d'ailleurs que chaque élément est unique : aucun raccord ne peut être établi entre les éléments fragmentés qui proviennent de différents débitages, ce qui corrobore la diversité des roches en présence. Il faut donc conclure que la fracturation des pièces ne se produit pas au sein de la fosse où elles furent retrouvées, mais qu'elles furent déposées ainsi, sous cet état, auprès de la dépouille de l'enfant. Finalement, ce que nous percevions comme hétérogène, sous le seul angle de la chaîne opératoire de débitage, montre une indéniable unité à la fois par la petite dimension des objets, entiers ou fragmentés, et leur faible valeur tant technique que fonctionnelle, à l'exception de deux produits : la lamelle à dos (à l'origine deux) et le briquet.

- 32 La découverte de celui-ci est intéressante à deux titres, d'une part en raison de la rareté du nombre de spécimens connus dans le Paléolithique (Stapert, 1999 ; Johansen *et al.* 2002-2003) et d'autre part en raison du contexte ici concerné, celui d'une sépulture. Cette rareté, conjuguée à la dimension symbolique du dépôt (dont le caractère semble difficilement réductible à la simple élimination hygiénique d'un cadavre) et au caractère singulier de cet instrument - le seul dans la panoplie préhistorique qui soit générateur d'énergie et rende accessible à l'Homme la production de l'un des quatre éléments -, n'est certainement pas dénuée de signification. Il est tentant d'y voir une réponse antagoniste à la mort.
- 33 Néanmoins, les autres pièces ne semblent pas non plus dépourvues de sens, pour autant que l'on puisse leur en donner un à partir d'un point d'observation aussi éloigné que le nôtre. Leur facture relativement peu investie, leur gracilité et leur absence ou leur courte durée d'utilisation, qui tranchent avec les caractéristiques du briquet, ainsi qu'avec celles présumées des deux lames mentionnées dans la publication (Veyrier *et al.* 1953) (fig. 5), évoquent davantage une dinette qu'une trousse à outils fonctionnelle. Ceci n'est pas sans rappeler les observations faites sur la parure du très jeune enfant (2 à 4 ans) de la Madeleine (Vanhaeren & D'Errico 2001), dont la taille réduite des éléments, distincte des parures d'adultes, laissait supposer un traitement propre à l'enfance, mais à partir d'attributs de même qualité que ceux des adultes. Toutefois, les traces de port des perles composant cette parure, cousues sur un habit, ne la distinguaient pas comme un équipement spécifiquement mortuaire (bien que l'on puisse s'interroger sur la rapidité d'une telle usure, a fortiori sur un vêtement qui ne couvrit probablement pas les deux à quatre années de la vie de l'enfant depuis sa naissance). Au Figuier nous observons l'association d'un assortiment à dimension probablement enfantine, peu fonctionnel et constitué pour la circonstance, avec un véritable instrument, dans les différents sens du terme, significativement utilisé et dans un registre d'usage qui ne paraît rien devoir à l'enfance (sans oublier non plus les deux lames signalées dans la publication de 1953). Peut-être avons-nous l'emboîtement d'une symbolique funéraire générale relative au groupe culturel de l'inhumé (nature du viatique, dont un instrument lié à la production de lumière), et d'un code inhérent à son statut social, propre à son très jeune âge (« dinette ») et à son sexe (armatures de projectile) ?

BIBLIOGRAPHIE

Billy 1979, BILLY G., L'enfant magdalénien de la grotte du Figuier (Ardèche), *L'Anthropologie* (Paris), Paris, 83, 2, 1979, p. 223-252.

Collin *et al.* 1991, COLLIN F., MATTART D., PIRNAY L., SPECKENS J., L'obtention du feu par percussion : approche expérimentale et tracéologique, *Les Chercheurs de la Wallonie, Flemalle-Haute*, 31, 1991, p. 19-49.

Johansen *et al.* 2002-2003, JOHANSEN L., NIEKUS M.J.L.T., STAPERT D., Twee vuurmakers van vuursteen van het type Rijckholt, *Paleo-Aktueel*, Groningen, 14-15, 2002-2003, p. 16-20.

Stapert & Johansen 1999, STAPERT D., JOHANSEN L., Flint and pyrite : making fire in the Stone Age, *Antiquity*, 73, 282, 1999, p. 765-777.

Vanhaeren & D'Errico 2001, VANHAEREN M., D'ERRICO F., La parure de l'enfant de La Madeleine (fouilles Peyrony) : un nouveau regard sur l'enfance au Paléolithique supérieur, *Paléo*, Les Eyzies de Tayac, 13, 2001, p. 201-240.

Veyrier *et al.* 1953, VEYRIER M., HUCHARD P., OBENICH A., La sépulture paléolithique de la grotte du Figuier à Saint-Martin d'Ardèche (Ardèche), *L'Anthropologie* (Paris), Paris, 57, 1953, p. 495-503.

RÉSUMÉS

L'inhumation de l'enfant du Figuier compte non seulement parmi les trop rares sources de restes humains de la moyenne vallée du Rhône au Paléolithique supérieur, mais plus encore, à une échelle plus large, parmi le tout petit nombre de sépultures connues dans la première moitié du Paléolithique supérieur. Elle fut fouillée par Maurice Veyrier en 1947 et succinctement publiée en 1953. Les analyses technologiques et tracéologiques des pièces de silex trouvées dans la sépulture, croisées avec les données de la documentation personnelle de Maurice Veyrier, révèlent la combinaison d'éléments opposés qui pourraient être liés d'un côté au symbolisme funéraire et de l'autre à l'identité social du défunt.

The child burial of the Figuier Cave provides not only one of the very few human specimens known in the Rhône valley for the whole Upper Paleolithic, but moreover, at a larger scale, a rare example of grave for the early Upper Paleolithic. It has been excavated by Maurice Veyrier in 1947 and briefly published in 1953. A technological and traceological analysis of the lithic assemblage found in the grave, crossed with the data from the personal documentation of Maurice Veyrier, shows the combination of opposite elements which could be linked on one side to the funerary symbolism and on the other side to the social identity of the decedent.

AUTEURS

LUDOVIC SLIMAK

CNRS - UMR 5608 TRACES, 5 allées Antonio-Machado, 31058 Toulouse cedex 9 – slimak@univ-tlse2.fr

HUGUES PLISSON

CNRS - UMR 6636 LAMPEA, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence cedex 2 – plisson@msh.univ-aix.fr